



Nuisance sonore suite à des travaux qui s'éternisent

Par **coralie**, le **14/10/2008** à **16:23**

Bonjour

Mon voisin de palier possède un appartement au dessus du mien. Il fait des travaux depuis quatre ans, avec nuisances sonores plus ou moins importantes, parfois le dimanche. ces travaux sont faits par des ouvriers non qualifiés, probablement au noir, dont il dit que ce sont ses "amis". Les travaux s'éternisent notamment du fait de l'incompétence de ces ouvriers. Je ne peux vivre normalement dans mon appartement car je travaille chez moi.

Impossible d'un règlement à l'amiable ou de faire appel au syndic. Impossible de mesurer des nuisances diffuses et sporadiques.

Que puis-je faire ?

Merci

Par **Tisuisse**, le **14/10/2008** à **23:30**

Informez la mairie qui vous donnera les horaires prévus pour le "bricolage bruyant le week-end". Si des bruits interviennent en dehors de ces horaires, déposez plainte auprès des FDO, auprès du Procureur.

Informez également l'URSSAF et la direction de l'inspection du travail si vous pensez que ce

sont des travailleurs au noir, ainsi que les services fiscaux. Votre voisin aura une jolie surprise lors du contrôle avec des redressements financiers importants en perspective.